

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS

Procès-verbal du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis, tenu au 420, route 132 Ouest à Amqui le 24 mai 2022 à compter de 15 h 00, sous la vice-présidence de M. Georges Deschênes.

1. Ouverture de l'assemblée

Sont présents

Mme Sylvie Blanchette	Mairesse d'Amqui	MRC de La Matapédia
M. Pascal Rioux	Maire de Saint-Donat	MRC de La Mitis
M. Georges Deschênes	Maire de Saint-Gabriel	MRC de La Mitis
M. Martin Soucy	Maire de Mont-Joli	MRC de La Mitis

Sont aussi présents

M. Joël Tremblay	Directeur général par intérim	MRC de La Matapédia
M. Vincent Dufour	Coordonnateur	Régie

Sont absents

M. Marcel Moreau	Secrétaire-greffier	Régie
M. Georges Guénard	Maire de Saint-Vianney	MRC de La Matapédia
M. Gilbert Marquis	Maire de Saint-Noel	MRC de La Matapédia

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2022-29

Il est proposé par M. Martin Soucy, appuyé par Mme Sylvie Blanchette et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 avril 2022
4. Comptes à payer
5. Liste des comptes à recevoir
6. États financiers mensuels
7. Signataires pour règlement d'emprunt RÉG08-2020
8. Fusion Environnement – transbordement

9. Ordinateur coordonnateur
10. Tarif SÉMER- estimations
11. Multiplateforme
 - 11.1 Suivi du projet
 - 11.2 Avenant GBI-SNC Lavalin
 - 11.3 Estimation des travaux de voirie-offre de services
12. PGMR- suivi des consultations
13. Brigade Verte – été 2022
14. Acceptation notification rencontres extraordinaires par moyen technologique
15. Divers
16. Levée de l'assemblée

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 avril 2022

Résolution 2022-30

Il est proposé par M. Martin Soucy, appuyé par M. Pascal Rioux et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du 12 avril 2022 tel que présenté.

4. Comptes à payer

Résolution 2022-31

Prélèvements	# 825 à 832	17 999.31 \$
Dépôts directs et prêts	# 500145-500171	641 094.37 \$
Prêt Komatsu		8190.62 \$
Salaires	# 501634-501646	18 096.89 \$
Total		685 381.19 \$

De ce total, un montant de 36 214.63 \$ concerne le projet de multiplateforme.

Il est proposé par Mme Sylvie Blanchette, appuyé par M. Pascal Rioux et résolu à l'unanimité d'accepter les comptes à payer d'avril et mai 2022 pour un grand total de 685 381.19 \$.

5. Liste des comptes à recevoir

Il n'y a pas de liste de comptes à recevoir ce mois-ci.

6. États financiers mensuels

M. Vincent Dufour présente les états financiers de janvier à avril 2022. Il est mentionné qu'une reformulation plus claire des postes sera à faire.

7. Signataires pour règlement d'emprunt RÈG08-2020

Résolution 2022-32

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du règlement RÈG08-2020 a été régulièrement donné le 15 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement RÈG08-2020 a également été déposé le 15 octobre 2020;

CONSIDÉRANT QUE le règlement a été adopté tel que présenté le 26 janvier 2021;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de financement de 45 151 \$, pour une durée de 5 ans et au taux de 5.02 % est prêt à être signé et s'est fait de gré à gré avec le centre financier aux entreprises de Desjardins.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Martin Soucy, appuyé par M. Pascal Rioux et résolu à l'unanimité que de nommer M. Georges Guénard et Mme Judith Garon à titre de signataires pour le règlement d'emprunt portant le numéro RÈG08-2020.

8. Fusion Environnement - transbordement

M. Vincent Dufour informe le comité que Fusion Environnement, l'entreprise faisant la collecte dans les municipalités de La Matapédia, possède une plateforme de transbordement autorisée à Amqui et désire transporter des déchets en remorque 53 pieds avec plancher mobile jusqu'au Centre de transfert de Mont-Joli afin d'optimiser leurs opérations.

Considérant cette proposition de l'entreprise et après discussion avec les acteurs impliqués, M. Vincent Dufour informe que le Centre de transfert est disposé à autoriser ces transports selon les conditions évoquées par la MRC de La Matapédia et les municipalités de La Matapédia.

9. Ordinateur coordonnateur

Résolution 2022-33

Il est proposé par M. Martin Soucy, appuyé par Mme Sylvie Blanchette et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un nouvel ordinateur pour M. Vincent Dufour, coordonnateur de la Régie, au montant de 1125 \$ avant taxes.

10. Tarif SÉMER - estimations

M. Vincent Dufour présente au comité les comparatifs estimés des modifications de tarification de la SÉMER.

11. Multiplateforme

11.1 Suivi du projet

M. Vincent Dufour informe le comité des sujets suivants concernant le projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse :

- Rappel de la rencontre publique du 31 mai 2022;
- Des mémoires concernant le projet ont été déposés dans le cadre des consultations du projet de PGMR 2023-2029 des MRC de La Matapédia et de La Mitis.

11.2 Avenant GBI-SNC Lavalin

Résolution 2022-34

Il est proposé par M. Martin Soucy, appuyé par M. Pascal Rioux et résolu à l'unanimité d'accepté la demande d'avenant au contrat du consortium GBI-SNC-Lavalin concernant les services d'ingénierie additionnels pour frais de gestion et dépenses remboursables pour accompagnement dans le cadre du projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse.

11.3 Estimation des travaux de voirie-offre de services

Résolution 2022-35

CONSIDÉRANT QUE la Régie projette l'implantation d'une Multiplateforme de gestion des matières résiduelles à Saint-Moïse;

CONSIDÉRANT QUE l'implantation de ce projet apporte des modifications ou des corrections sur la route Otis et le 1^{er} rang, tous deux sous la juridiction de la municipalité de Saint-Moïse;

CONSIDÉRANT QU'une offre de service de la MRC de La Matapédia pour une estimation des coûts de voirie a été entérinée par la résolution numéro 73-22 de la municipalité de Saint-Moïse, conditionnellement à un remboursement des coûts par la Régie.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Martin Soucy, appuyé par M. Pascal Rioux et résolu à l'unanimité d'entériner l'offre de service de la MRC de La Matapédia concernant l'estimation des coûts de voirie du projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse et de rembourser la municipalité de Saint-Moïse pour les frais engendrés pour ce service.

12. PGMR-suivi des consultations

M. Vincent Dufour informe le comité que les MRC ont adopté des résolutions repoussant la période de consultation du projet de PGMR 2023-2029 au 13 octobre 2022.

13. Brigade Verte-été 2022

M. Vincent Dufour informe le comité des difficultés de recrutement d'une brigade verte pour l'été 2022. Des solutions alternatives d'activités d'I-S-É sont en développement.

14. Acceptation notification rencontres extraordinaires par moyen technologique

Résolution 2022-36

CONSIDÉRANT QUE le PL49, sanctionné en novembre dernier, permet dorénavant qu'une séance extraordinaire du conseil puisse être convoquée en notifiant les « membres par un moyen technologique conformément aux articles 133 et 134 du Code de procédure civile (chapitre C-25.01), compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT QU'il faut d'abord que les élus municipaux consentent à recevoir ces avis de convocation par courriel, en précisant l'adresse à utiliser;

CONSIDÉRANT QUE l'expéditeur doit faire la preuve de la notification aux élus municipaux, au moyen d'un bordereau d'envoi ou, à défaut, d'une déclaration sous serment de l'expéditeur.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Martin Soucy, appuyé par Mme Sylvie Blanchette et résolu à l'unanimité d'accepter que les membres de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis signent le formulaire d'acceptation de notification afin de permettre qu'une séance extraordinaire du conseil puisse être convoquée par moyen technologique dans l'avenir.

15. Divers

Il n'y a pas de point divers ce mois-ci.

16. Levée de l'assemblée

Résolution 2022-37

Il est proposé par M. Pascal Rioux de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 16h53.

Georges Deschênes
Vice-président

Vincent Dufour
Coordonnateur de la Régie